CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 6 octobre 2015

Sur convocation de Jean-Claude Prost, maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 6 octobre 2015.

Membres présents:

Mmes Emilie Poulet, Elise Dussably, Christiane Damman.

Mrs Michel Labarre, René Duclos, André Lacas, Jean-Pierre Chatillon, Henri Mathonnière, Michel Cottin.

L'assemblée peut valablement délibérer. C. Damman est nommée secrétaire de séance. J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20 H.

1/-Approbation du compte rendu de la réunion précédente.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2/-Affouages 2015.

Le conseil municipal prend délibération pour maintenir les affouages à 45€. La date limite d'inscription est le 31 octobre et la distribution aura lieu le Samedi 14 novembre en présence des affouagistes.

3/-Modification du bail du B'Firon suite à la vente du fonds de commerce.

Le Conseil municipal prend délibération pour valider le bail signé le 3 septembre avec Mme Cérisuelo pour un montant fixé à 600€, suite au changement de propriétaire

4/- <u>Modification du bail signé avec le GAEC du Champmatron suite au changement de régime.</u>

Le Conseil municipal prend délibération pour entériner à compter du 1^{er} janvier 2016, la modification du bail du Champmatron suite au passage en EURL.

5/- Buffières 2013 : Préau de l'école. Travaux de plâtrerie-peinture de la tranche 2.

Afin d'isoler de façon efficace le préau contre la pluie et le vent, il est demandé à chacun de réfléchir à une solution, mixte ou autre : store, vantelles bois ou autre plexiglas rapidement. L'entreprise GPR, après un temps d'arrêt, finit les travaux de plâtrerie peinture demandés. Les travaux concernant l'aménagement de la pelouse se feront à compter du 18 octobre. Cela nécessitera la fermeture pendant 1 mois de cet espace afin de permettre la germination.

6/- Cimetière.

La délibération du 8/04/2008 concernant les conditions d'inhumation dans le cimetière semblent, à la relecture, très drastiques. Un groupe constitué de Jean-Pierre Chatillon, Michel Cotin, Henri Mathonnière et André Lacas reprendra la formulation en l'adaptant aux évolutions sociologiques du village et étudiera également la règlementation concernant les tombes abandonnées.

7/- La vie des commissions.

-Suite à une réunion organisée par J-L Delpeuch, président de la CCC sur la coordination du réseau d'accueil en Clunisois pour les réfugiés, il est apparu opportun

d'organiser un débat avec des personnes référentes dans l'accueil des réfugiés sur ce sujet dans notre commune.

Les date et lieux restent à définir.

- SIRTOM : les déchetteries de Cluny, Salornay et Trambly seront rénovées en totalité ; Tramayes et la Guiche à minima.

Différents contrats ont été signés ou renouvelés : Ressourcerie (Eco sol, le Pont) : une année supplémentaire avec le site de Branges pour les OMR en attendant la réponse de la Préfecture. Projet de méthanisation : OK pour faire avancer le projet.

Projet FRALAB. Un atelier situé à côté de l'ENSAM accessible à tous pour continuer à faire vivre des objets est prévu.

- Commission forêt : visite des bois ; le chemin a été remis en état. Nécessité de faire un affichage et de faire paraître un article dans le journal pour préciser que ce chemin restera fermé jusqu'en juin. Intervention nécessaire du cantonnier pour finir de nettoyer.

Le jardinage de la forêt est très positif.

Le Conseil municipal prend délibération pour préparer l'exploitation future en marquant les arbres ????

-Point sur les subventions : assainissement : en cours ; équipement bibliothèque : 2400€ accordés. FIPHFP dossier à finir.

-Afin de libérer totalement, la future salle de réunion, ne serait-il pas souhaitable que les réunions du Conseil municipal se tiennent dans le bureau des élus? L'espace y est suffisant.

Il semble que l'équipe municipale s'oriente vers ce choix.

- Budget 2016 : afin de commencer à le préparer, A. Lacas prendra contact avec l'entreprise Soufflot pour effectuer des analyses concernant la route de la Vallée. Il fera établir un devis pour l'aménagement de sanitaire dans le local technique et la transformation d'un des sas de stock de graviers en petit local pour le matériel extérieur et enfin pour l'achat d'un groupe électrogène.
- L'étude réalisée par l'ATD sur 5 lieux de passage de la commune, montre que sur le chemin du Carruge, la vitesse est beaucoup trop excessive : entre 62 et 63 km/h. Il est donc décidé et à titre probatoire, en attendant le plan global, définissant moyens et coûts, qui nous parviendra courant novembre, de poser aux 2 extrémités du chemin un panneau de limitation de vitesse à 50km/h.
- Règlement intérieur du 1000 clubs : 2 modifications seront apportées pour compléter les obligations des personnes qui « loueront » la salle, concernant l'état des lieux après l'utilisation et les coûts éventuels déduits de la caution.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H 30.

Secrétaire de séance, C. Damman Président de séance, Jean-Claude Prost